

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION VTT DU 17/03/2026

Début de la séance 18h12

Membres présents

Florent PAYET, Thierry HOARAU, Ludovic CORRE, Jean Eric M'DOIHOMA, Steve ROBERT, Olivier LEBEAU, Cédric FORGUE, Jean Noël MICHEL, David LEGROS, Nicolas MASCRER et Claude DE LAUNAY.

ORDRE DU JOUR

- débriefing disciplines par disciplines
- le sujet des pistes
- l'organisation des futures épreuves
- le choix des actions à mener pour obtenir des financements
- la problématique des arbitres (peu nombreux et manque de formation)
- le bilan des épreuves 2026 passées
- questions diverses

- **TRJV**

Le prochain stage TRJV se déroulera le 28 mars 2026 à Sainte rose.

Méthodologie :

- Groupes par niveau
- Rotation entre ateliers
- Adaptation individualisée

Objectif :

- développer des vététistes complets
- éviter l'entraînement uniforme
- structurer la progression

Nouvelles épreuves :

- Short Track Trial (2 min)
- Short Track XCO
- Contre-la-montre individuel

Encadrants identifiés :

- Thierry HOARAU
- Nicolas MASCRER
- Steve ROBERT
- autres intervenants potentiels

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

Des dysfonctionnements de l'arbitrage sont constatés

- absence d'uniformité
- arbitres non alignés
- manque de formation pratique
- décisions contradictoires

Conséquences

- conflits terrain
- incompréhension
- perte de crédibilité

Expression forte : « On n'avait même pas une seule voix d'arbitrage »

Nouveau modèle proposé

- 1 commissaire de zone
- 1 arbitre observateur
- décision finale arbitrale

- **XC**

Constat unanime : Le chronométrage constitue le problème principal du XC

Dysfonctionnements observés

- pertes d'enregistrement
- erreurs de déclenchement
- mauvaise synchronisation départ / arrivée

Absence de protocole clair

- pas de procédure standardisée
- gestion variable selon les organisateurs
- absence de cadre commun

La formation d'arbitres semble être une solution des plus appropriée pour améliorer ces problématiques.

- **DH**

Faut-il ouvrir la DH à d'autres pratiques (enduristes, autres vélos, etc.) ?

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

Proposition créer un classement à part pour les vélos non DH.

Certains défendent l'idée que des pilotes en vélo d'enduro veulent rouler. Ils ne cherchent pas à dénaturer la DH mais ils ont moins d'épreuves enduro cette saison. Il faut leur laisser une place.

D'autres intervenants posent une limite claire : une DH doit rester une DH. Le vélo de descente reste la référence, il ne faut pas recréer une course dans la course

Un point technique important est clarifié : un VAE ne peut pas être intégré au scratch DH. Il peut être accepté en catégorie à part (possibilité de récompense si nombre suffisant).

Le chronométrage est problématique dans cette discipline. Les contestations sont nombreuses. Proposition est faite de prendre l'heure de départ exacte et de la soustraire à l'heure d'arrivée afin vérifier les temps remontés par la chronométrie en place.

La question de formation des arbitres est ainsi de nouveau sur la table. On parle d'"arbitre VTT" de manière globale, alors que les disciplines sont différentes. Il est constaté que les arbitres ne sont pas toujours cadrés, qu'ils ont un rôle flou.

- **Sujet des pistes**

Au fil des échanges, un problème de fond apparaît : la commission ne fonctionne pas encore comme une équipe pleinement structurée. Plusieurs interventions montrent que l'action repose encore trop sur quelques personnes, sur des habitudes, sur des initiatives individuelles, ou sur des relations historiques avec les interlocuteurs extérieurs.

Le sujet n'a pas été formulé comme une attaque personnelle, mais comme une limite du système.

Il a été dit de manière très claire que le but n'est pas de "virer Cédric", mais de travailler avec lui, à condition que cela fonctionne aussi dans l'autre sens. Il a été reconnu qu'il connaît les interlocuteurs de l'ONF et des institutions, et que cela constitue un atout incontournable à préserver. Mais dans le même temps, il a été affirmé que si Cédric doit être porte-parole, il doit porter la parole de toute la commission, et non son seul point de vue, sinon il n'y a plus de décision collective.

Ainsi, la commission reconnaît la valeur de l'expérience et du réseau de certains membres. Elle refuse qu'une seule voix devienne la voix de tous sans concertation. La question n'est donc pas la place de Cédric, mais la manière dont cette place s'inscrit dans un cadre collectif.

Fin de la séance 21h